

ARTCHEVAL

Saumur, Val de Loire, France

L'art contemporain inspiré du monde équestre

Appel à projet de résidence de création artistique

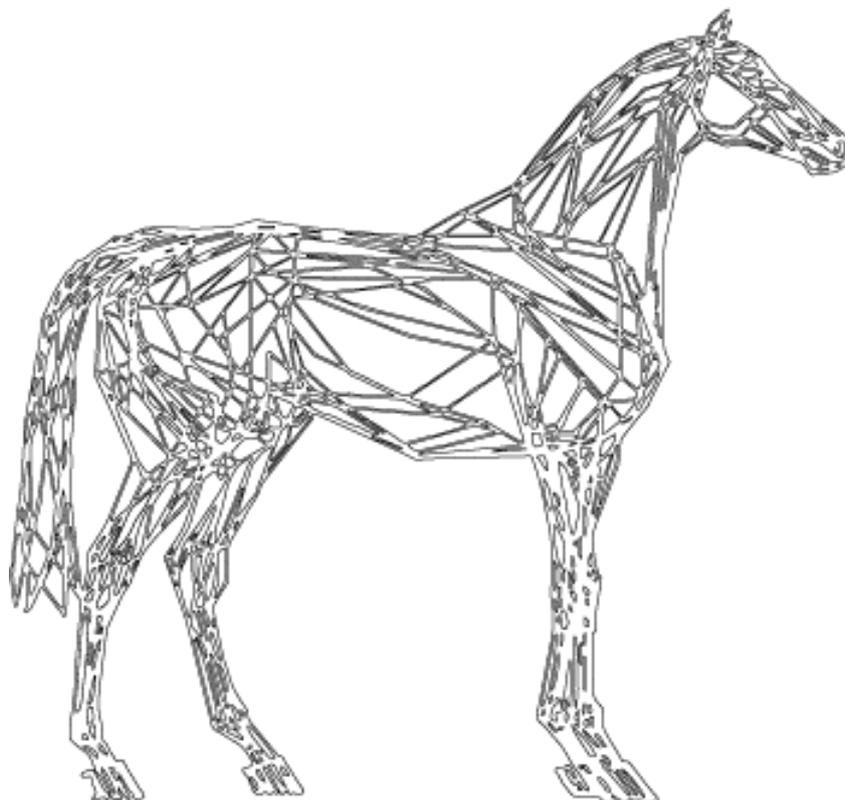
Résidence : février - octobre 2024 / Exposition : octobre 2024 - janvier 2025

Date limite de candidature : 18 janvier 2024 à minuit

Contact : comite@saumur.org - Le Comité Equestre de Saumur

Sommaire :

1. ARTCHEVAL et ARTCHEVAL des écoliers
2. Le concept
3. Les conditions d'accueil de la résidence
4. Déposer sa candidature
5. Le Comité de Sélection ARTCHEVAL
6. Le Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay
7. L'Abbaye royale de Fontevraud
8. Le Théâtre le Dôme de Saumur



Fontevraud
FONTEVRAUD


BOUVET LADUBAY
BRUT DE LOIRE

1. ARTCHEVAL ET ARTCHEVAL DES ÉCOLIERS

ARTCHEVAL a fêté en 2023 son 31^{ème} anniversaire. Créé en 1993 par Jean-Paul Hugot, alors Sénateur et Maire de Saumur, et organisé depuis l'origine par le Comité Équestre de Saumur, cette exposition annuelle de création artistique contemporaine autour du cheval a pour objectif de :

- Conforter la place de Saumur en tant que « Capitale de l'Équitation » dans le Val de Loire, suivant l'inscription de l'Équitation de tradition française au Patrimoine immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

(<https://ich.unesco.org/fr/RL/lequitation-de-tradition-francaise-00440>)

- Offrir aux artistes un laboratoire de création contemporaine autour du cheval.
- Offrir aux artistes un lieu de rencontre et d'échanges, un objectif de création, un lieu d'exposition et de promotion.
- Partager avec les saumurois et tout public français ou étrangers : une découverte de l'art contemporain, une évocation du cheval chère à Saumur, à travers le travail d'une sélection d'artistes.
- Offrir aux publics scolaires de Saumur et de son agglomération un lieu de rencontre et de découverte de l'art contemporain, un espace de création encadré.

2. LE CONCEPT

Sur l'impulsion de son organisateur, le Comité Équestre de Saumur, ARTCHEVAL a pris une nouvelle forme en 2020 en proposant une résidence artistique. L'objectif étant de permettre aux artistes de s'imprégner de la culture de l'équitation pratiquée à Saumur et sur son territoire, notamment à travers l'observation des chevaux, les hommes, femmes et enfants qui vivent ce travail et cette passion.

Une exposition en diptyque à Saumur à l'automne 2024, de la mi-octobre à début janvier 2025, au Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay et au théâtre le Dôme conclura le projet pour présenter les œuvres créées en résidence.

Les lieux de résidence : en début d'année 2024, Bouvet Ladubay à Saumur ainsi que l'Abbaye royale de Fontevraud accueilleront sur plusieurs semaines les 3 artistes sélectionnés. Ils s'installeront en résidence pour créer des œuvres qui présentent leur regard unique sur le cheval et le territoire saumurois.

Ils sont invités à réaliser des pièces inédites originales spécifiquement pour ces deux lieux d'exposition. Les œuvres seront conçues pour être installées au sein du Centre d'Art Bouvet Ladubay et dans la Galerie Loire du Théâtre le Dôme. Dans ce second lieu d'exposition, les œuvres choisies entreront dans un dialogue avec le travail de création des enfants imaginé par les artistes en amont du projet.

Sur place, l'équipe du Comité Équestre de Saumur et ses partenaires accompagneront les artistes en résidence dans les divers aspects de leurs recherches en les mettant en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de leurs projets. Le commissariat d'exposition sera tenu par Monsieur Emmanuel Morin, directeur artistique et culturel de l'Abbaye royale de Fontevraud.

De cette immersion, naîtra une exposition collective, au Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay et dans la Galerie Loire du Théâtre le Dôme, où le cheval sera le fil rouge entre les différents artistes qui délivreront alors leur regard sur un territoire marqué par la tradition équestre.

3. CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

Le projet se déroule en 7 phases, entre février 2024 et janvier 2025 :

Phase 1 - Février 2024 - Découverte et immersion : 2 à 3 jours in-situ pour les 3 artistes, découverte du lieu d'exposition, immersion, rencontre avec les partenaires et la population locale.

Phase 2 - Entre le 11 mars et le 7 avril - Définition de la direction artistique : Deux semaines maximum pour définir la direction artistique du projet ARTCHEVAL et ARTCHEVAL des écoliers. Présence **obligatoire** sur le territoire le **4 ou 5 avril** pour la présentation du projet au Directeur artistique et aux équipes du projet. Les artistes seront hébergés au dessus du Centre d'Art Contemporain dans un hébergement fourni par la Maison Bouvet Ladubay.

Phase 3 : Du 15 avril au 31 juillet - en résidence : Production en immersion sur le territoire. Travail sur une proposition pour ARTCHEVAL des écoliers. Une durée de 3 à 5 semaines maximum, soit 25 jours de travail (en 3 fois maximum) suivant un planning défini par le Comité Équestre, les artistes et les lieux d'accueil en résidence. Possibilités d'accueil : **du 15 avril au 15 juin au Centre d'Art Bouvet Ladubay et/ou du 15 juin au 31 juillet à l'Abbaye royale de Fontevraud.** Présence obligatoire sur le territoire du **1^{er} au 15 juillet**. Les artistes seront hébergés soit au Centre d'Art ou à l'Abbaye royale de Fontevraud suivant les dates choisies.

Phase 4 : Fin juillet - restitution de la résidence : visuels et textes de communication et de médiation.

Phase 5 : Septembre - ateliers scolaires : rencontre et ateliers en classe avec les scolaires pour le projet ARTCHEVAL des écoliers.

Phase 6 - Octobre 2024 à janvier 2025 - exposition : Du **14 au 17 octobre**, installation des œuvres dans le Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay et au Théâtre du Dôme la semaine du vernissage. Le vernissage se déroulera le **vendredi 18 octobre 2024** (sous réserve de modification).

Phase 7 : Du 15 au 19 janvier 2025 - démontage : retrait des œuvres du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay (sous réserve de modification).



Florence Vasseur : Exposition « Hippoteratos »
- Résidence ARTCHEVAL 2023



Entrée du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay

Nombre d'artistes accueillis : 3 artistes chaque année.

Défraiement et matériel :

Les artistes sélectionnés recevront une bourse de 8 500 euros (6500 euros pour le projet ARTCHEVAL et 2000 euros pour le projet ARTCHEVAL des écoliers).

Ces sommes seront réparties comme suit :

- Les frais de déplacement domicile/Saumur seront remboursés aux artistes sur présentation de factures pour 3 allers-retours maximum (Budget de frais de déplacement pour un montant maximum de 1 000 euros).
- Le matériel propre à la création sera remboursé sur facture, dans la limite d'un budget maximum de production de 2 500 euros.

Rémunération :

Chacun des artistes recevra une bourse de 3 000 euros comprenant honoraires ainsi que besoins personnels. Une bourse supplémentaire de 2 000 euros (frais de déplacement et de production inclus) sera accordée par l'Agglomération Saumur Val de Loire (convention à part) dans le cadre du projet ARTCHEVAL des écoliers, en partenariat avec le Théâtre le Dôme de Saumur.

Conditions d'accueil et hébergement :

Hébergement sur le site du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay ou à l'Abbaye royale de Fontevraud, avec des déplacements à prévoir. L'artiste est autonome dans sa production, il est invité à prévoir son outillage. L'artiste doit également prévoir d'être autonome dans ses déplacements.

Conditions de candidature :

Ce projet est ouvert à tous les artistes français ou étrangers, sans limite d'âge, maîtrisant la langue française ou anglaise. Un permis ainsi qu'un véhicule sont nécessaires sur le territoire pour les déplacements de l'artiste qui sera autonome dans les lieux qu'il souhaite visiter. 80 % du temps en résidence sera réservé à la création propre et 20 % du temps à un projet artistique avec un public de scolaire donnant lieu à une exposition en collaboration avec les artistes d'ARTCHEVAL.

Critères de sélection :

Les artistes seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Qualité artistique du projet.
- Pertinence du projet dans le contexte spécifique de Saumur et des aspects de son territoire.
- Perspectives d'intégration dans le cadre du centre d'art contemporain Bouvet Ladubay et de la Galerie Loire du Théâtre le Dôme.
- Capacité à proposer un projet artistique en collaboration avec des scolaires donnant lieu à des ateliers en classe et à une exposition au Théâtre le Dôme de Saumur.
- Faisabilité du projet.

Cadre juridique :

Une convention de résidence spécifiant les engagements du Comité Équestre de Saumur et ceux des artistes accueilli(e)s, sera signée au début de la résidence.

Les artistes devront justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes, Agessa...) et avoir un numéro de Siret ou être représentés par une structure administrative leur permettant d'émettre une facture.

Condition d'exposition :

À l'occasion de l'exposition, le Comité Equestre de Saumur s'octroie une commission de 10% sur la vente des œuvres réalisée pendant l'exposition.

4. DÉPOSER SA CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation (1 page maximum)
- Une biographie / curriculum vitae avec photo (1 page maximum)
- Une présentation synthétique de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles sous forme de portfolio avec visuels et textes (3 pages maximum)
- Un book avec un minimum de 10 photos (avec mises en scène)
- Une note d'intention (1 page maximum)
- Un budget de création
- Les coordonnées administratives et financières

Date limite de dépôt des projets : 18 janvier 2024 à minuit.

Le dossier de candidature doit être transmis par mail et uniquement au format PDF (.pdf) à : comite@saumur.org. Les dossiers ne respectant pas cette condition seront d'office refusés.

Suite à une réunion du comité de sélection, une décision sera rendue le 31 janvier 2024 au plus tard.

Pour plus d'informations :

Vous pouvez nous contacter par mail à comite@saumur.org

Ou sur notre site web : www.saumur.org / Réseaux sociaux, Instagram : [@comite.equestre.saumur](https://www.instagram.com/comite.equestre.saumur) et Facebook [@Le Comité Equestre de Saumur](https://www.facebook.com/LeComiteEquestreSaumur).



Sidonie Bilger
Exposition « Hippoteratos »
Résidence ARTCHEVAL 2023



Sylvain Wavrant
Exposition « Hippoteratos »
Résidence ARTCHEVAL 2023



Florence Vasseur
Exposition « Hippoteratos »
Résidence ARTCHEVAL 2023

5. LE COMITÉ DE SÉLECTION

Les artistes produits en résidence sont sélectionnés par un comité de professionnels reconnus. Ils sont pour la plupart à l'origine du projet ARTCHEVAL créée en 1993.

Le comité de sélection se compose de :

- Monsieur Christian Renonciat (*artiste*)
- Monsieur Jean-Louis Sauvat (*artiste*)
- Monsieur Joël Person (*artiste*)
- Madame Juliette Monmousseau (*Directrice Générale de Bouvet Ladubay*)
- Monsieur Xavier Libbrecht (*collectionneur*)
- Monsieur Jean-Louis Gouraud (*écrivain-éditeur*)
- Monsieur Emmanuel Morin (*Directeur artistique et culturel à l'Abbaye royale de Fontevraud*)
- Madame Héloïse Gaillard (*Directrice artistique du Théâtre le Dôme de Saumur*)

Le producteur (Comité Équestre de Saumur) n'intervient pas dans le processus de sélection des artistes.

Le jury est souverain ; aucun recours n'est recevable contre les décisions qu'il a prise conformément aux dispositions réglementaires. Vous recevrez un mail de réponse suite à la sélection.

6. LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN BOUVET LADUBAY

La vocation du Centre d'Art Contemporain est de réanimer en plein cœur du Val de Loire le plaisir et l'esprit de "La Renaissance". Le Centre d'Art Contemporain composé de 9 salles d'exposition et d'un hall-librairie, s'étend sur près de 800m².

Ce lieu a été inauguré en 1992 sous la direction artistique de Benoît Lemercier. « *Nous avons, avec modestie, mais vigueur, participé à mieux faire connaître la création contemporaine aux habitants de la région et aux touristes de passage. En proposant une programmation très large, nous permettons au visiteur de se confronter directement aux œuvres, de les aimer ou de les refuser, en tout cas d'affiner son propre goût et sa propre réflexion* » explique Benoît Lemercier.

Site web du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay : <https://centredart-bouvet-ladubay.fr/>

Site web de la maison Bouvet Ladubay : www.bouvet-ladubay.fr

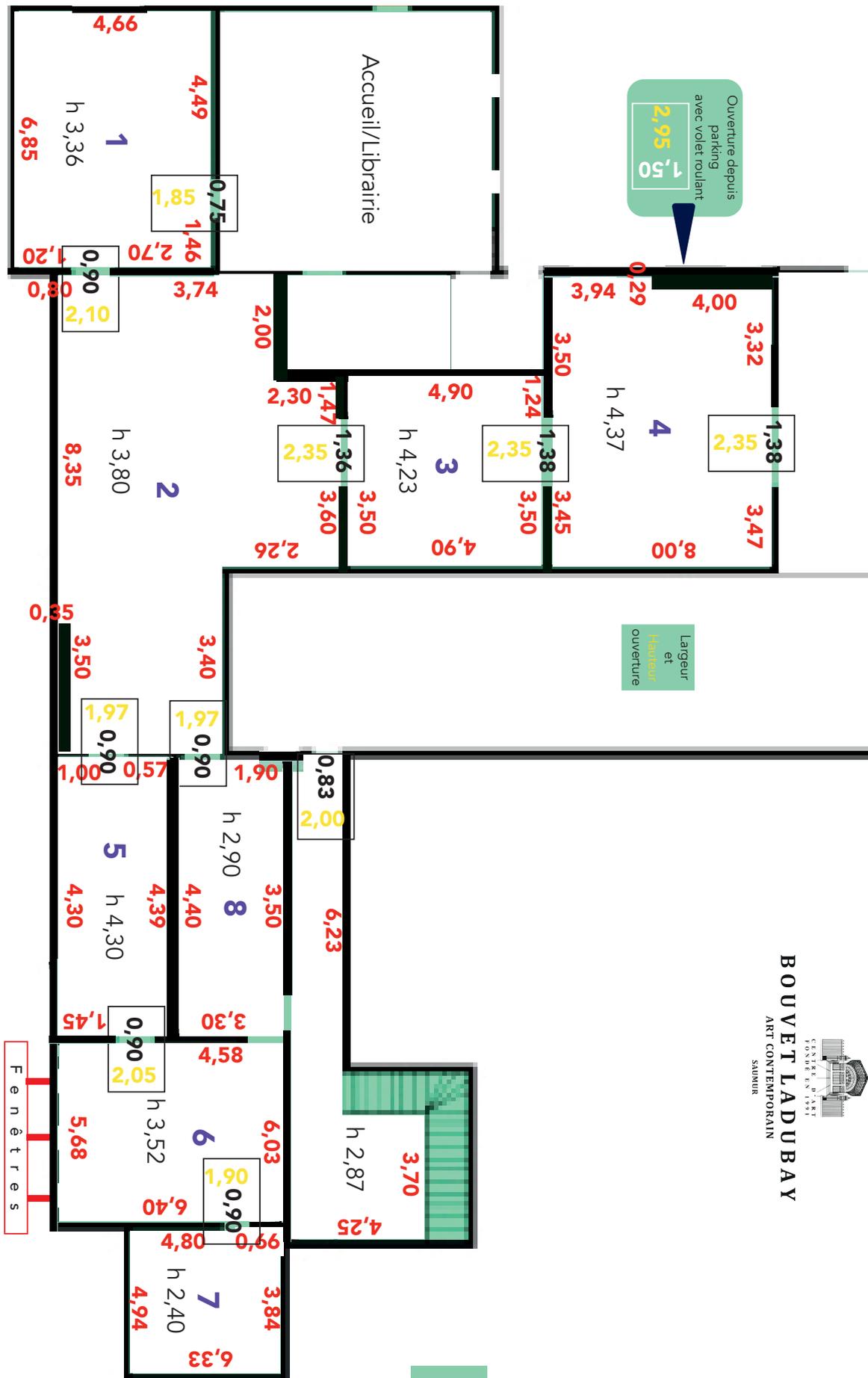


Entrée / Cour du Centre d'Art Contemporain
Bouvet Ladubay – Verrière 19ème



Vue de la rivière Le Thouet du Centre d'Art
Contemporain Bouvet Ladubay

Plan général du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay :



7. L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD

Les équipes de l'Abbaye royale de Fontevraud collaborent sur le projet ARTCHEVAL depuis quelques années dans la sélection des artistes et sur la direction artistique.

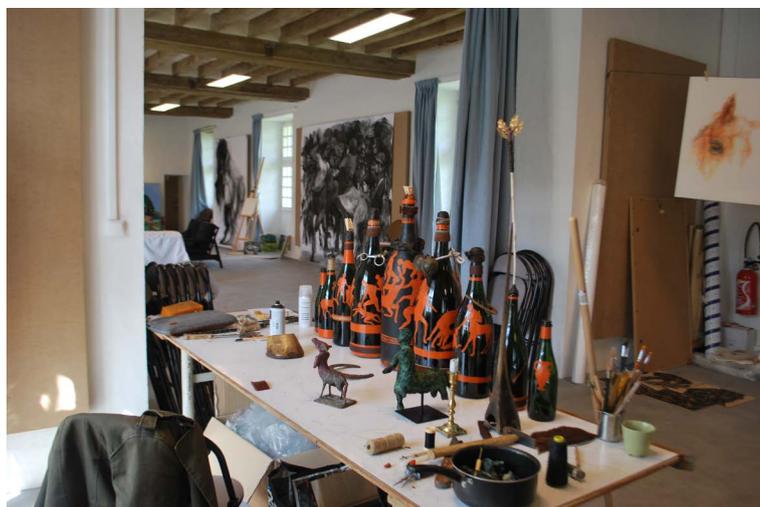
Fondée en 1101 aux confins de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, l'Abbaye continue d'émerveiller par son histoire mais aussi par sa programmation culturelle aux mille et une facettes. Son expertise en scénographie et en production a permis à ARTCHEVAL d'être reconnu dans le milieu de l'art contemporain.

Les artistes seront guidés par *Emmanuel Morin*, Directeur artistique de l'Abbaye royale de Fontevraud et du projet ARTCHEVAL, dans l'élaboration de leur projet artistique.

Site web de l'Abbaye Royale de Fontevraud : www.fontevraud.fr



Abbaye royale de Fontevraud -
© Abbaye royale de Fontevraud



Dans les ateliers de l'Abbaye, Sylvain Wavrant - © CES



Dans les ateliers de l'Abbaye, Sidonie Bilger - © CES

8. LE THÉÂTRE LE DÔME DE SAUMUR



Le Dôme, situé à Saumur (49) en bord de Loire, est un Théâtre - Pôle Culturel et Artistique géré par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Il est dirigé par Héloïse Gaillard depuis septembre 2021.

Le bâtiment abrite une salle à l'italienne de 423 places, l'École de Musique Saumur Val de Loire, deux galeries d'exposition, un foyer, une salle de conférence et de répétition, une salle d'audition, des loges, des locaux administratifs et une terrasse panoramique.



Théâtre Le Dôme - © Théâtre Le Dôme



Galerie Molière lors de l'exposition ARTCHEVAL des écoliers - © CES



Galerie Molière lors de l'exposition ARTCHEVAL des écoliers - © CES

